

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **89400530.5**

51 Int. Cl.⁴: **G 10 K 11/32**
H 04 R 1/34

22 Date de dépôt: **24.02.89**

30 Priorité: **29.02.88 FR 8802481**

43 Date de publication de la demande:
06.09.89 Bulletin 89/36

84 Etats contractants désignés:
BE DE ES GB IT LU NL

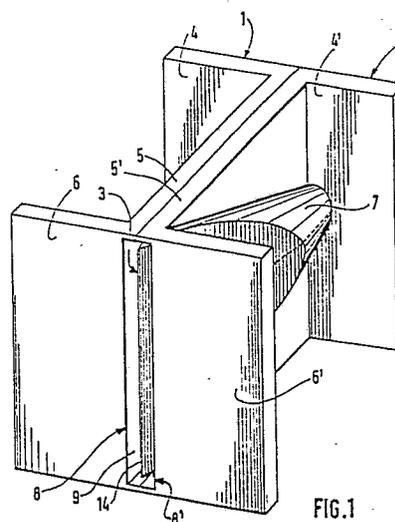
71 Demandeur: **C. HEIL TEA S.A.R.L.**
43 rue Saint Nicolas
F-91940 Gometz le Chatel (FR)

72 Inventeur: **Heil, Christian**
43 Rue Saint Nicolas
F-91940 Gometz le Chatel (FR)

74 Mandataire: **Hammond, William et al**
Cabinet CORRE & HAMMOND 17 rue Pasteur
F-92300 Levallois (FR)

54 **Guide d'onde sonore cylindrique.**

57 Guide d'onde s'adaptant à la sortie d'un haut-parleur, devant la membrane ou devant l'orifice d'une chambre de compression, suivant l'axe du transducteur considéré, et comportant un conduit s'évasant de son entrée à son aire de sortie, guide d'onde caractérisé par le fait que l'aire de l'orifice de sortie (9) est plane et oblongue, que son conduit comporte un passage (entre l'orifice d'entrée (11) et l'aire de sortie (9)) propre à guider les ondes suivant une forme générale évoquant une nappe, que les chemins les plus courts permis dans le ou les passages sont tous de longueurs pratiquement identiques pour aller de l'orifice d'entrée à l'orifice de sortie du conduit.
Application pour sonorisation de grands espaces



Description

Guide d'onde sonore cylindrique

La présente invention concerne l'optimisation des couplages acoustiques entre transducteurs électroacoustiques voisins, sur toute l'étendue de leur spectre de fréquence, au moyen d'un guide d'onde particulier. Ce guide d'ondes a pour but de transformer une surface d'onde plane circulaire isophasé (membrane de haut-parleur ou sortie de chambre à compression) en une surface d'onde plane rectangulaire isophasé. L'alignement de plusieurs surfaces rectangulaires ainsi formées constitue un ruban plan isophasé d'où peu émerger une onde progressive cylindrique cohérente. plusieurs transducteurs ainsi couplés génèrent une onde cylindrique cohérente alors que ces mêmes transducteurs sans le guide d'onde de l'invention génèrent autant d'ondes progressives sphériques interférant les unes avec les autres.

Le guide d'ondes sonores comporte une entrée circulaire et une sortie rectangulaire de telle manière que le temps de propagation de l'onde entre entrée et sortie soit constant, quelque soit le chemin acoustique emprunté.

Le guide d'onde s'adapte devant un haut-parleur ou devant l'orifice d'une chambre de compression suivant l'axe du transducteur considéré, et comporte un conduit s'évasant de l'entrée jusqu'à une aire de sortie caractérisé par le fait que l'aire de l'orifice de sortie du guide d'onde est plane et oblongue, que son conduit comporte un passage (entre l'orifice d'entrée et l'aire de sortie) évoquant la forme générale d'une nappe, que les chemins les plus courts permis dans le ou les passages en forme de nappe sont tous de longueurs pratiquement égales pour aller de l'orifice d'entrée à l'orifice de sortie du conduit.

La forme dite en nappe est obtenue par déformation des parois du conduit ou par incorporation d'un ou plusieurs corps internes au conduit, ou à la fois par déformation des parois du conduit et par incorporation de un ou plusieurs corps internes au dit conduit.

Le corps interne peut présenter diverses formes et être constitué en plusieurs éléments. Ce corps peut présenter l'aspect général d'une pyramide aplatie, ou d'un cône aplati dont la pointe pénètre dans l'orifice d'entrée, et dont l'autre extrémité est biseauté de façon à ce que son arête affleure l'aire de sortie du conduit suivant l'axe de la dite sortie.

Le diffuseur est prévu pour fonctionner avec plusieurs haut-parleurs et plusieurs guides d'ondes. Dans ce cas les aires oblongues des orifices de sorties sont toutes dans un plan et dans le prolongement les unes des autres.

Pour mieux faire comprendre l'invention, il est donné ci-après un exemple de réalisation d'un guide d'ondes représenté par les dessins annexés dans lesquels

Fig. 1 est une vue en perspective d'un diffuseur,

Fig. 2 est une coupe axiale horizontale

Fig. 3 est une coupe axiale verticale

5

Fig. 4 est une vue arrière du guide pour haut-parleur à chambre de compression,

Fig. 5 est une vue arrière pour haut-parleur à diaphragme annulaire,

Fig. 6 est une vue avant,

Fig. 7 est une coupe suivant VII-VII de la Fig. 5,

10

Fig. 8 est une coupe suivant VIII-VIII de la Fig. 5,

Fig. 9 montre la forme du corps interne,

Fig. 10 est une vue de côté du corps interne,

15

Fig. 11 est une vue de dessus du corps interne,

Fig. 12 est une vue de face du corps interne.

Le guide d'onde représenté en Fig. 1 est formé de trois éléments 1, 2, 3.

20

Les éléments 1 et 2 sont symétriques suivant un plan vertical et constituent des coques entre lesquelles est fixé le corps interne 3. Chaque coque comporte un flasque arrière 4 ou 4' et un flasque avant 6 ou 6' réunis par une plaque entretoise 5 ou 5', les flasques 4-4' venant en prolongement l'un de l'autre, et il en est de même pour les flasques 6, 6' qui laissent subsister entre-eux une fente 9 formée par les échancrures 8, 8'. Les parties creuses 7 et 7' forment un logement pour l'élément 3.

25

Les flasques arrières 4, 4' comportent une petite échancrure circulaire 10, 10' se faisant face après assemblage pour déterminer l'orifice d'entrée 11.

30

La Fig. 4 montre le cas d'un guide prévu pour haut-parleur à chambre de compression, et l'orifice 11, d'une superficie relativement faible, laisse voir la pointe 12 du corps interne 3 qui sera plus loin décrit en détail.

35

La Fig. 5 montre le cas d'un guide d'onde prévu pour un haut-parleur à diaphragme annulaire. L'orifice 11' est d'une superficie plus grande que dans le cas précédent. On voit en 13 l'extrémité d'un autre corps interne.

40

La Fig. 6 montre les flasque avant 6 et 6' avec leur échancrure 8, 8' déterminant la fente 9 laissant le corps 3 se terminer de ce côté par une arête 14.

45

Sur les Fig. 2 et 3 on voit un guide d'onde fixé sur un haut-parleur 15 et muni d'un pavillon 16. On voit qu'entre le corps 3 et un logement 7, 7' subsiste un passage continu portant les références 16 à 18'. Ce passage entoure le corps 3 de tous les côtés, et comporte une largeur à peu près constante.

50

Le corps 3 et la paroi du logement 7, 7' ont des formes et dimensions compatibles pour laisser passer entre eux une nappe fluide dans le conduit prévu à cet effet. Dans l'exemple de réalisation présenté :

55

$O = 35\text{mm}$, diamètre de l'orifice de sortie de la chambre de compression,

$a = 50^\circ$, angle du cône (entrée) et du biseau (sortie),

$l = 30\text{mm}$, largeur de l'orifice rectangulaire de sortie,

60

$L = 220\text{mm}$, hauteur de l'orifice rectangulaire de sortie,

$A = 112\text{mm}$, demi-longueur du dispositif.

Il est bien entendu que ces dimensions ne sont pas limitatives, mais données simplement à titre documentaire pour illustrer l'exemple donné.

Le corps interne 3 a la forme générale d'un cône 19 dont la base est biseautée jusqu'à la moitié de sa hauteur pour déterminer deux plages 20,21 déterminant l'arête 14. Le corps 3 est fixé par tout moyen connu. Sur la Fig. 9 on voit une seule languette 22, mais il existe une languette symétrique, et lors du montage les deux languettes sont prises en sandwich entre les plaques 5 et 5'.

Le guide d'onde est réalisé en matériau rigide (métal, plastique, résine) par moulage. Ainsi qu'exposé précédemment, il est constitué de trois pièces, la pièce centrale est prise en sandwich entre deux pièces identiques extérieures qui déterminent les parois du guide d'onde et comprennent les flasques de fixation au haut-parleur à l'entrée, au pavillon à la sortie. Ces trois pièces sont assemblées par collage, soudure ou vissage.

Les formes du corps interne et du logement sont telles que tous les chemins les plus courts pour aller de l'orifice d'entrée à l'orifice de sortie ont tous la même longueur, ou des longueurs très voisines. Au cours du fonctionnement le temps de propagation de l'onde sonore est constant à travers le guide.

Ainsi le dit guide d'onde permet de transformer le plan d'onde circulaire isophasé généré par la membrane d'un haut-parleur ou l'orifice d'une chambre à compression en un plan d'onde isophasé rectangulaire. Les dimensions du plan rectangulaire en question sont calibrées de manière à ce que l'onde sonore émergente se propage en mode quasi cylindrique.

Les paramètres d'optimisation d'un guide sont les suivantes :

- soit (f_1, f_2) avec $f_2 > f_1$, l'intervalle de fréquence sur lequel le guide doit être efficace et (λ_1, λ_2) les longueurs d'ondes associées,

- soit l et L respectivement les largeur et longueur du rectangle de sortie du guide, L étant le côté vertical, l le côté horizontal.

Dans une propagation en mode cylindrique, l'axe du cylindre étant vertical, pour que le rectangle de sortie soit un plan isophasé, il faut que les conditions suivantes soient remplies :

i = largeur du conduit $< \lambda_2$

ii = $\alpha \leq 30^\circ$

iii = soit δ l'écart maximal entre les différents chemins acoustiques possibles dans le guide, il faut $\delta \leq \lambda_{2/4}$

Pour que la propagation soit effectivement cylindrique le long de l'axe vertical, il faut que :

iv : $L >$ quelques λ_1

v : $l \leq \lambda_2$

Le domaine de prédilection d'utilisation des diffuseurs selon l'invention est celui de la sonorisation professionnelle des salles ou des espaces en plein air qui requièrent un grand nombre de haut-parleurs juxtaposés.

L'empilement de plusieurs haut-parleurs avec guides d'onde dans le sens de la hauteur, le côté L étant vertical a pour effet de générer un ruban plan isophasé d'où peut émerger une onde cylindrique

cohérente. Un couplage optimal entre les haut-parleurs est ainsi réalisé.

5 Revendications

1 guide d'onde s'adaptant à la sortie d'un haut-parleur, devant la membrane ou devant l'orifice d'une chambre de compression, suivant l'axe du transducteur considéré, et comportant un conduit s'évasant de son entrée à son aire de sortie, guide d'onde caractérisé par le fait que l'aire de l'orifice de sortie (9) est plane et oblongue, que son conduit comporte un passage (entre l'orifice d'entrée (11) et l'aire de sortie (9)) propre à guider les ondes suivant une forme générale évoquant une nappe, que les chemins les plus courts permis dans le ou les passages sont tous de longueurs pratiquement identiques pour aller de l'orifice d'entrée à l'orifice de sortie du conduit.

2 Guide d'onde selon la revendication 1, caractérisé par le fait que la forme dite en nappe du passage est obtenue par déformation des parois du conduit.

3 Guide d'onde selon la revendication 1 caractérisé par le fait que la forme dite en nappe du passage est obtenue par incorporation d'un ou plusieurs corps internes (3) au conduit.

4 Guide d'onde selon la revendication 1 caractérisé par le fait que la forme dite en nappe du passage est obtenue à la fois par la déformation du conduit et par incorporation d'un ou plusieurs corps internes (3) au dit conduit.

5 Guide d'onde selon la revendication 3 ou 4 caractérisé par le fait qu'il est formé de trois éléments, que les éléments 1 et 2 sont symétriques suivant un plan vertical et constituent des coques entre lesquelles est fixé le corps interne (3), que chaque coque comporte un flasque arrière (4 ou 4') et un flasque avant (6 ou 6') réunis par une plaque entretoise (5 ou 5') partiellement déformée pour déterminer le logement de l'élément interne (3).

6 Guide d'onde selon la revendication 5 caractérisé par le fait que les flasques arrière (4 et 4') sont placés en prolongement l'un de l'autre, qu'ils comportent chacun une petite échancrure circulaire (10-10') se faisant face après assemblage pour déterminer l'orifice d'entrée (11).

7 - Guide d'onde selon la revendication 5 caractérisé par le fait que les flasques avant (6 et 6') comportent chacun une échancrure (8, 8') rectangulaire, se faisant face après assemblage, pour déterminer l'orifice de sortie (9) en forme de fente.

8 - Guide d'onde selon l'ensemble des revendications 5, 6 et 7, caractérisé par le fait que le corps interne évoque l'aspect général d'un cône aplati ou d'une pyramide aplatie, dont la pointe (12) pénètre dans l'orifice d'entrée (11) et dont l'autre extrémité est biseautée de façon à ce que son arête affleure l'aire de sortie (9) du

conduit suivant l'axe de la dite sortie en forme de fente.

9 - Guide d'onde selon la revendication 8 caractérisé par le fait que le corps interne (3) est fixé dans le conduit à l'aide de languettes (22) parallèles à son axe et permettant de le maintenir régulièrement espacé des parois du dit conduit.

10 - Diffuseur comportant plusieurs guides

d'onde selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé par le fait que les guides d'onde sont montés en ligne (chacun à la sortie d'un haut-parleur) de façon que les aires oblongues des fentes de sorties (9) se trouvent toutes dans un même plan et dans le prolongement les unes des autres.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

4

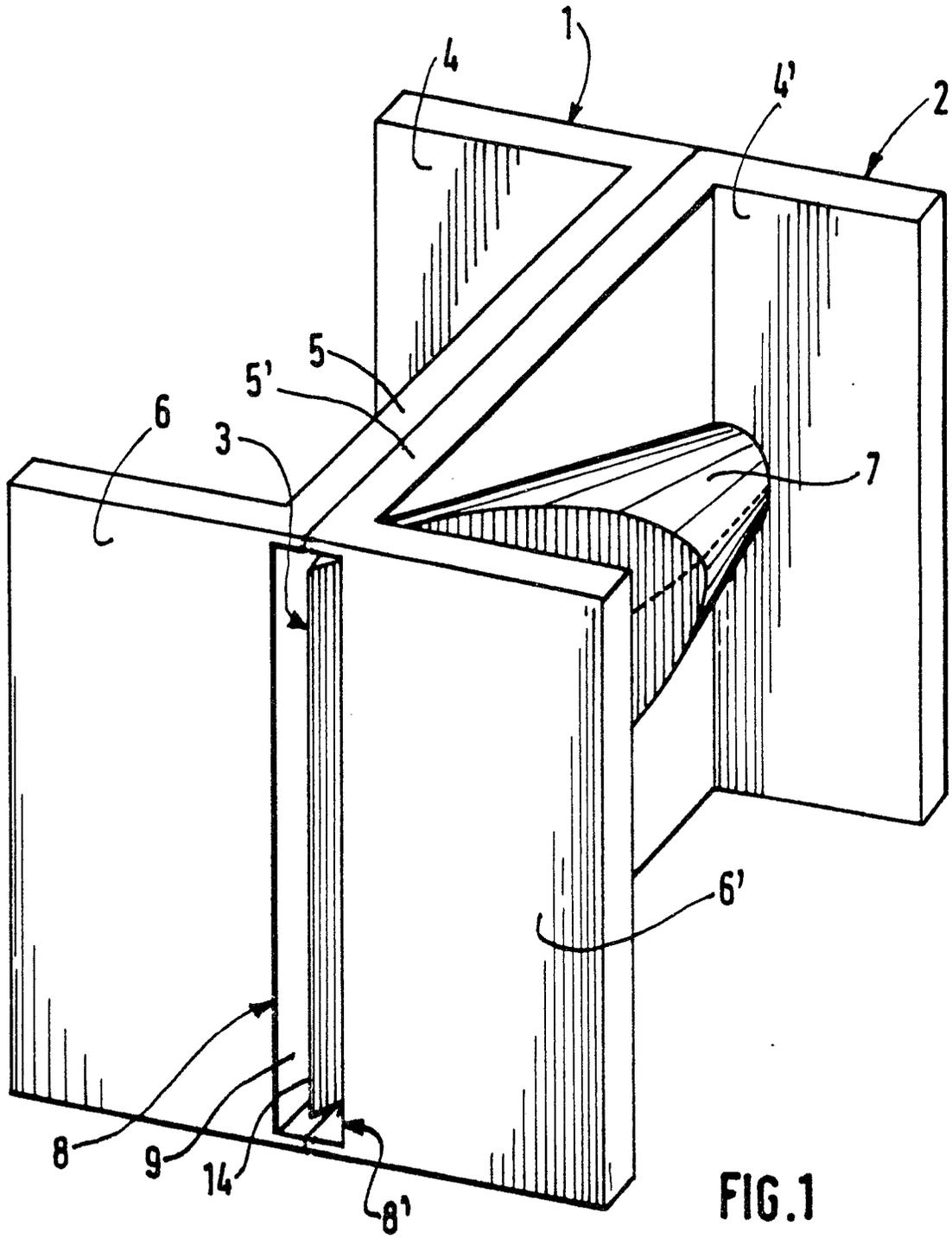


FIG. 1

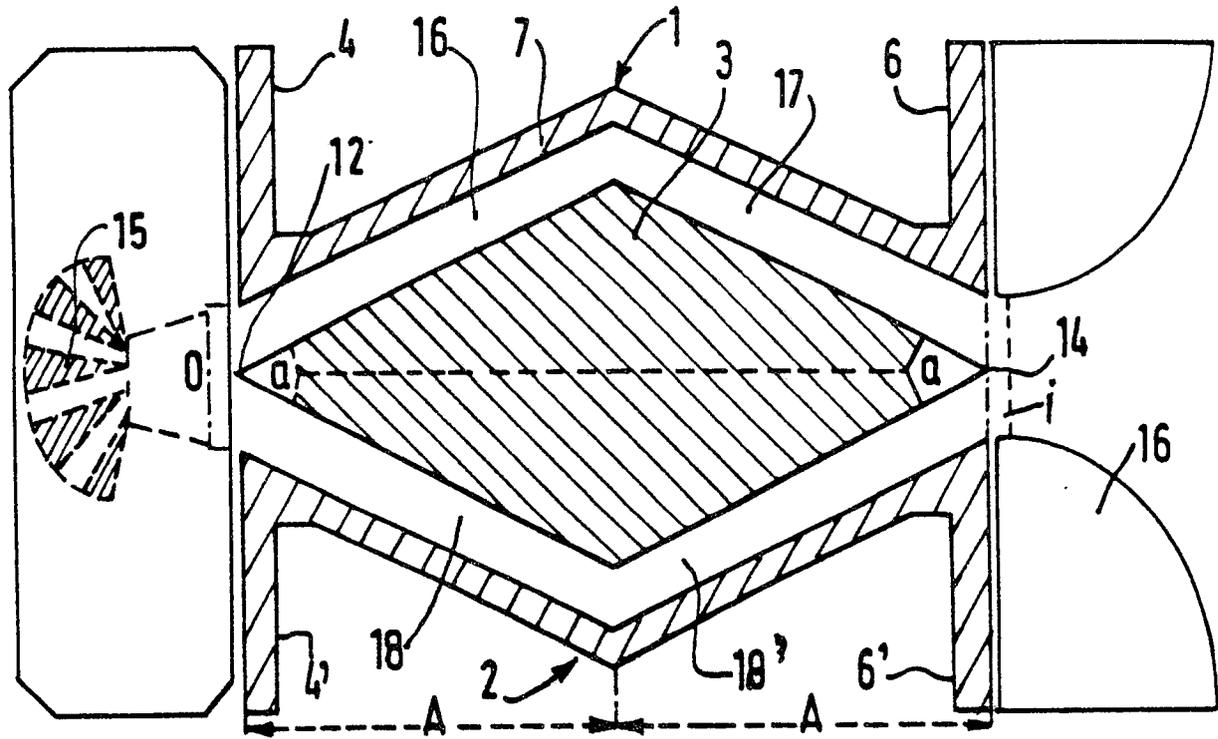


FIG. 2

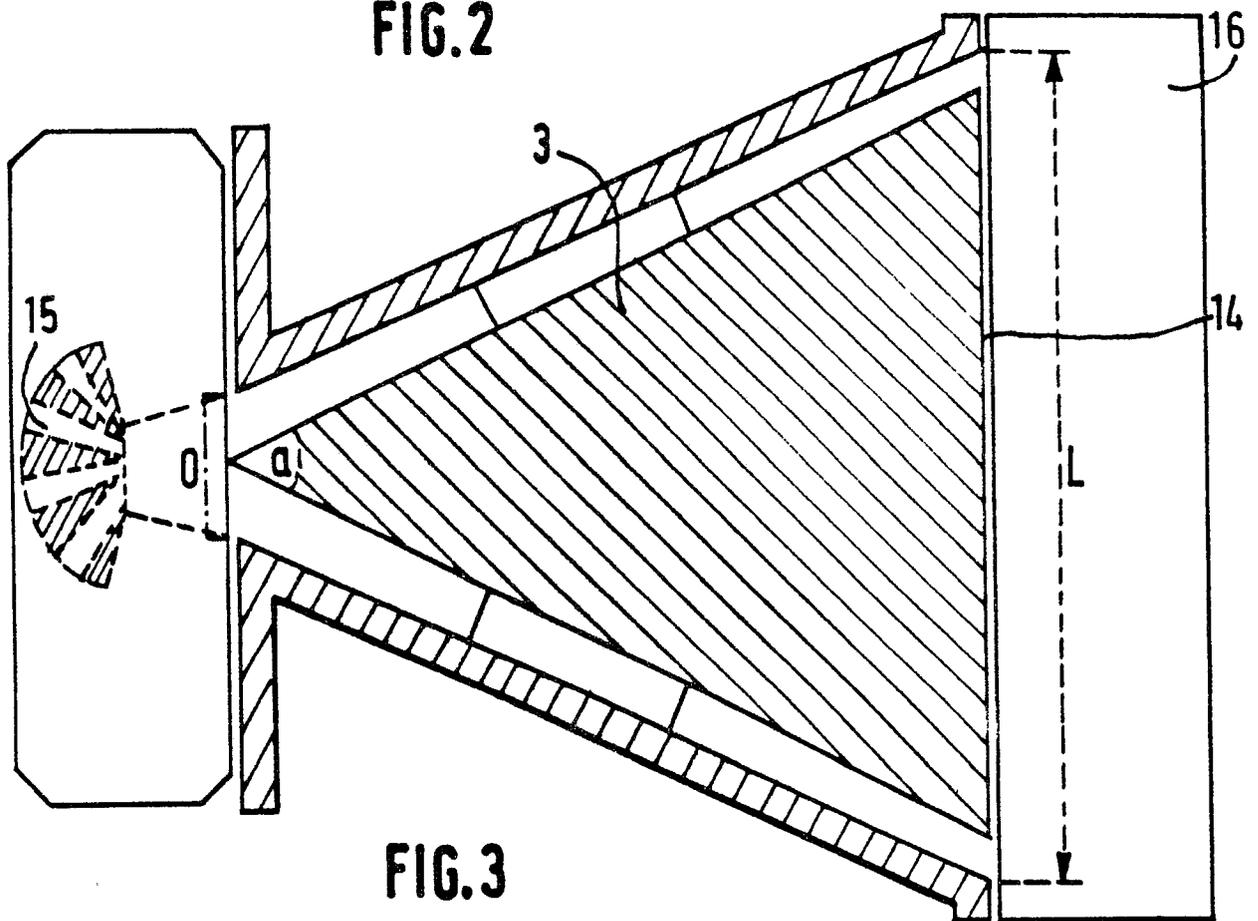


FIG. 3

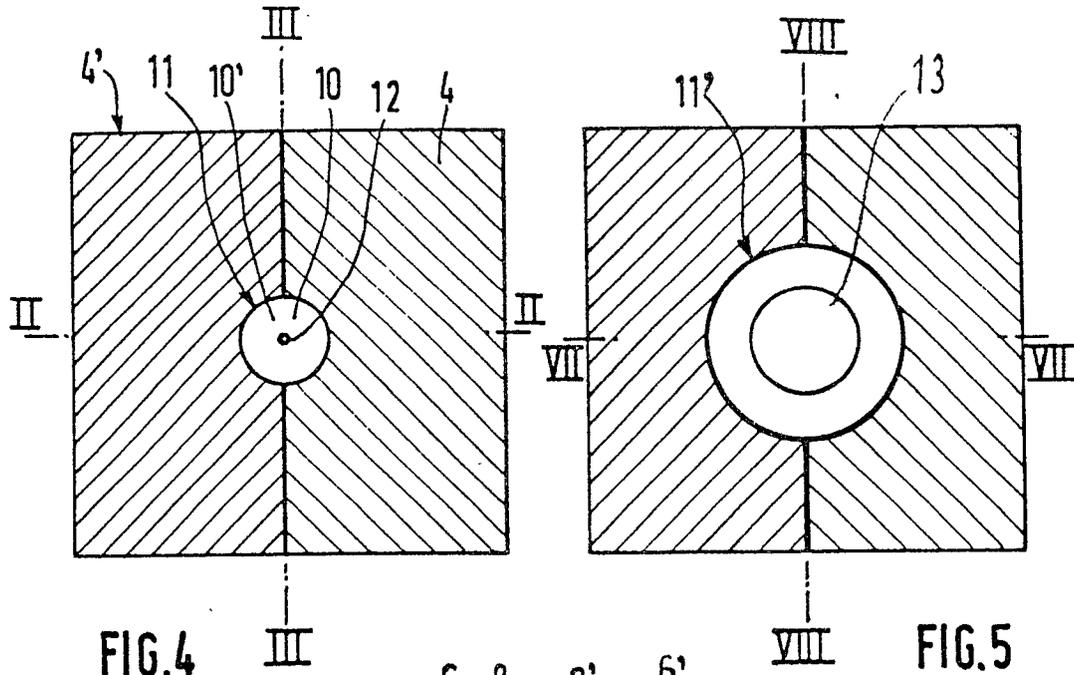


FIG. 4

FIG. 5

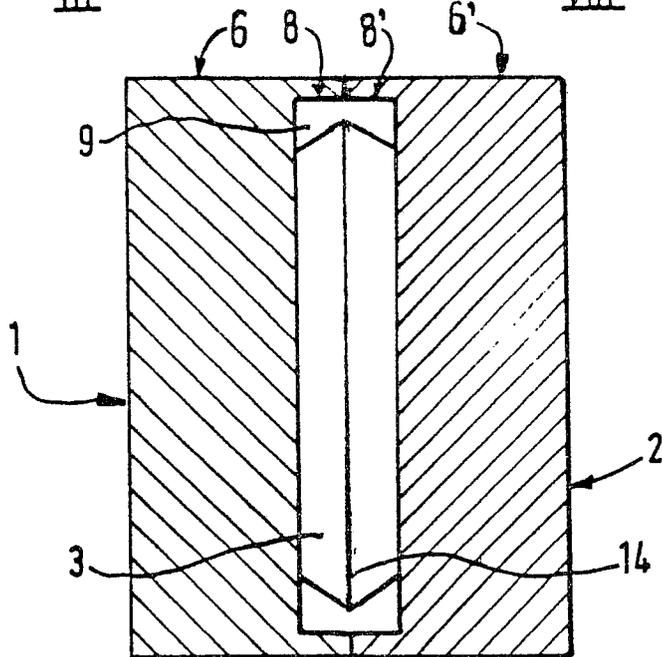


FIG. 6

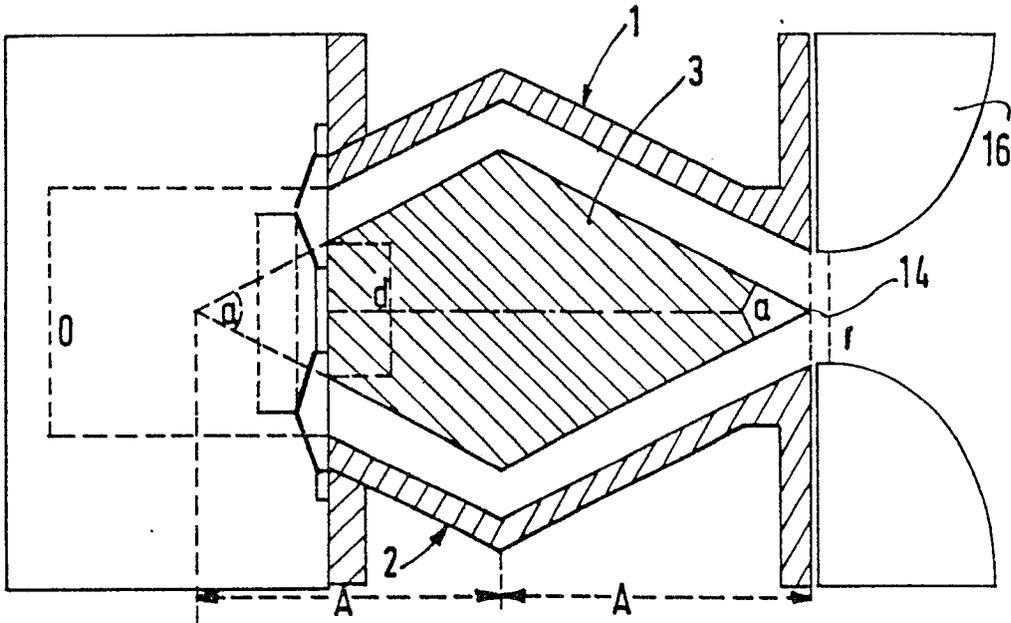


FIG. 7

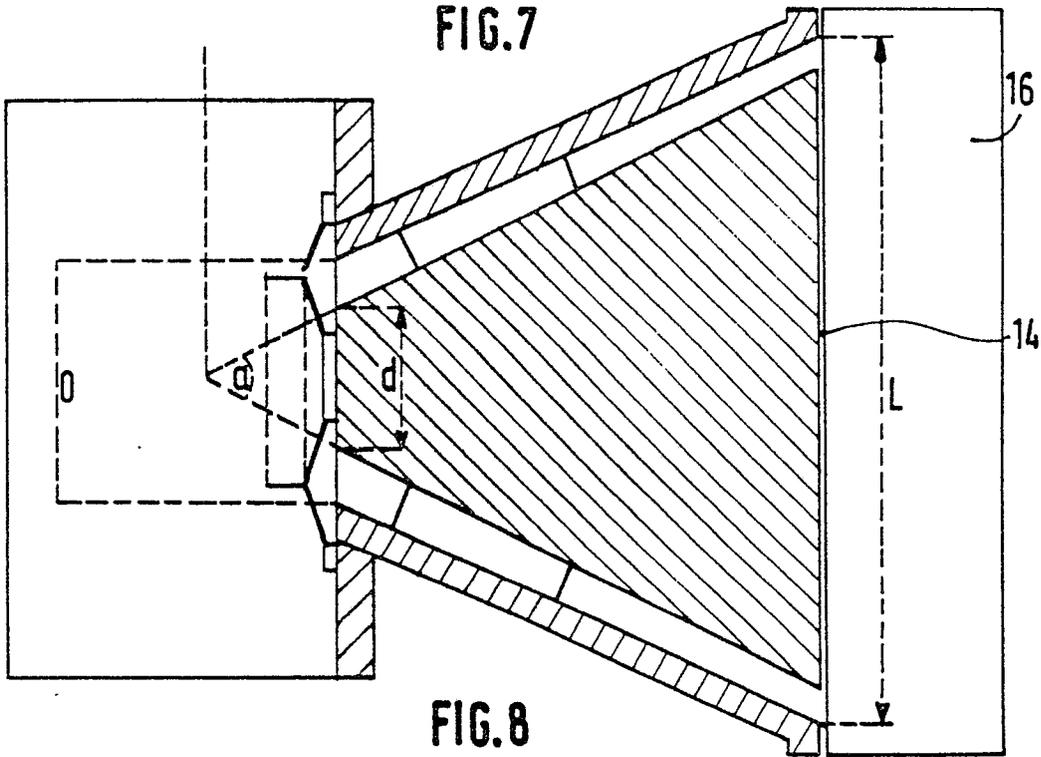
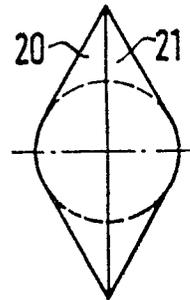
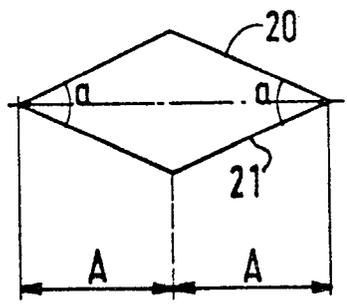
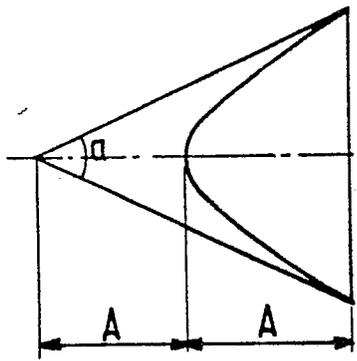
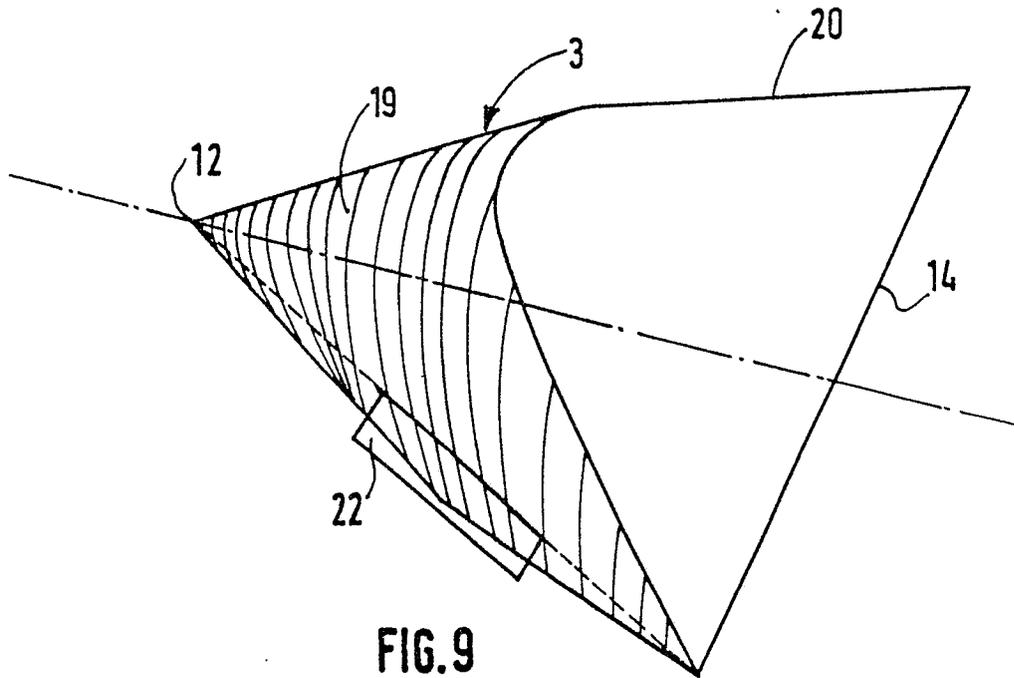


FIG. 8





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	US-A-3 980 829 (BEVERIDGE) * Résumé; figures 4-6,8 * ---	1,10	G 10 K 11/32 H 04 R 1/34
A	US-A-4 718 517 (CARLSON) * Colonne 4, ligne 56 - colonne 5, ligne 20; figure 4 * ---	1	
A	GB-A- 757 021 (KOLSTER-BRANDES LTD) * Revendication 1; figure 1 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			G 10 K H 04 R
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 02-06-1989	Examineur ANDERSON A. TH.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			